

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **DECOBAR SA**, Chemin des Uttins 40,  
1400 Yverdon-les-Bains
2.

Remarques: Date du dépôt : 15.04.2011  
Délai pour intenter action au 05.05.2011, sinon l'état de collo-  
cation sera considéré comme accepté.  
L'inventaire est également déposé.  
Dans un délai échéant le 25.04.2011, les créanciers peuvent  
solliciter la cession des droits de la masse (art. 260 LP) à la  
suite de l'admission de revendications (art. 47 al. 1 et 49  
OAOF).  
A défaut de procéder dans le délai fixé, les décisions de l'office  
deviendront définitives.  
  
Office des faillites de l'arrondissement de  
la Broye et du Nord vaudois  
1400 Yverdon-les-Bains

00620293